



INSTITUT NATIONAL GENEVOIS

POST TENEBRAS LUX

Fondé en 1852 par James Fazy

2009 Annales 2008 Conférences

**L'intelligence du cœur : la littérature et les émotions
dans le cadre du Cycle de conférences sur les émotions
par Patrizia LOMBARDO**

Professeure à la faculté des Lettres de l'Université de Genève

**« La Blessure invisible » : la souffrance psychique des victimes humanitaires
est-elle moins importante que les pertes matérielles ?
dans le cadre du Cycle sur l'humanitaire**

par **Claire COLLIARD**

Directrice du Centre de psychologie humanitaire (Genève)

**Le « Masterplan », une stratégie pour la place financière Suisse
par Pierre MIRABAUD**

Président de l'Association Suisse des Banquiers

« Du mauvais usage de la liberté d'expression »

par **Charles PONCET**

Avocat

**Les défis de la place économique suisse : de la crise financière internationale à
la libre circulation des personnes avec l'Union européenne**

Par **Doris LEUTHARD**

Conseillère fédérale, Cheffe du Département Fédéral de l'Economie

**Nouvelle série des Actes de l'ING
Livraison No 51**



INSTITUT NATIONAL GENEVOIS

POST TENEBRAS LUX

Fondé en 1852 par James Fazy

2009 Annales 2008 Conférences

**L'intelligence du cœur : la littérature et les émotions
dans le cadre du Cycle de conférences sur les émotions
par Patrizia LOMBARDO**

Professeure à la faculté des Lettres de l'Université de Genève

**« La Blessure invisible » : la souffrance psychique des victimes humanitaires
est-elle moins importante que les pertes matérielles ?
dans le cadre du Cycle sur l'humanitaire**

par Claire COLLIARD

Directrice du Centre de psychologie humanitaire (Genève)

**Le « Masterplan », une stratégie pour la place financière Suisse
par Pierre MIRABAUD**

Président de l'Association Suisse des Banquiers

« Du mauvais usage de la liberté d'expression »

par Charles PONCET

Avocat

**Les défis de la place économique suisse : de la crise financière internationale à
la libre circulation des personnes avec l'Union européenne**

Par Doris LEUTHARD

Conseillère fédérale, Cheffe du Département Fédéral de l'Economie

INSTITUT NATIONAL GENEVOIS

Promenade du Pin 1

1204 GENEVE

Tél. 022 310 41 88 - Fax 022 310 34 53 - E-mail: info@inge.ch

Internet : www.inge.ch

**Nouvelle série des Actes de l'ING
Livraison No 50**

Liste des présidents de l'Institut national genevois depuis sa fondation

1853-1855	J.J. Caton CHENEVIÈRE, Recteur de l'Académie
1855-1857	James FAZY, Homme politique et conseiller d'Etat
1857-1895	Carl VOGT, Homme politique et zoologiste
1895-1902	Eugène RITTER, Professeur à la Faculté des Lettres
1902-1920	Henry FAZY, Conseiller d'Etat - historien
1920-1931	John BRIQUET, Professeur de botanique à la Faculté des sciences
1931-1941	Bernard BOUVIER, Professeur à la Faculté des Lettres
1941-1957	Bénédict HOCHREUTINER, Professeur de botanique à la Faculté des sciences
1957-1964	Albert JENTZER, Professeur à la Faculté de médecine
1964-1966	Max HOCHSTAETTER, Directeur de l'Ecole de commerce
1966-1972	Charles DUCHEMIN, Conseiller d'Etat
1972-1978	Louis DUCOR, Directeur de la FIPA
1979-1982	Pierre PITTARD, Président du Tribunal administratif
1982-1984	Francis STRUB, Président du Tribunal de première instance
1984-1989	Michel HERZIG, Directeur à la Télévision Suisse romande
1989-1991	Francis STRUB, Juge à la Cour
1991-1993	Peter TSCHOPP, Professeur à la Faculté des Sciences économiques et sociales
1993 - juin 1995	André HURST, Professeur de grec à l'Université de Genève
juin 1995-1999	Francis STRUB, Avocat
2000-2001	André HURST, Professeur de grec à l'Université de Genève
2002-	Pierre KUNZ, Président de Genilem Vaud-Genève, Membre de l'Assemblée Constituante

Comité de gestion 2008

Pierre KUNZ, Président

Michelle SAUDIN, Secrétaire générale

René RUCHAT, Trésorier

Didier SCHNORHK, Président de la Section des Beaux-Arts, Musique et Lettres

Maryvonne GOGNALONS-NICOLET, Présidente de la Section des Sciences Morales et Politiques

Marc KILCHER, Président de la Section Economie

Michel GUTKNECHT, ad intérim

Micheline CAVIN, Membre adjoint

André HURST, Membre adjoint

Philippe ROY, Membre adjoint

Daniel RUCHON, Membre adjoint

Francis STRUB, Membre adjoint

L'Institut national genevois fondé en 1852 par James Fazy, est une institution populaire ouverte à tous qui encourage le progrès et la diffusion des sciences, des lettres, des beaux-arts, de l'industrie, du commerce et de l'agriculture. L'institut national genevois bénéficie d'une subvention de la République et Canton de Genève.

Préface

Plus encore que 1989 qui a vu l'effondrement du « Mur », dans le grand livre de l'histoire de la planète 2008 apparaîtra assurément comme une année de profondes ruptures. Des ruptures dont nous observons seulement les prémises des conséquences et qui ne manqueront pas de bouleverser nos existences.

Rupture avec l'ordre mondial ancien, organisé entièrement à leur profit par les nations industrialisées de l'Occident. Et rupture avec le statut secondaire accordé depuis trop longtemps à ces pays émergents qui, symboliquement autant que concrètement, ont fait leur entrée dans le « club » des puissances économiques.

Rupture avec les égarements matérialistes et consuméristes de sociétés occidentales qui, au cours du dernier demi-siècle, se sont accoutumées à la facilité, s'imaginant qu'elle était acquise, et qui ont oublié les fondements religieux, moraux et philosophiques sur lesquels a pourtant été bâtie leur opulence. Et rupture avec une certaine manière de laisser agir les sphères de la politique et de la finance, directement impliquée dans les excès du matérialisme et de la consommation débridée que nous avons connue.

Rupture chez nous, en Suisse, avec la vision prédominante, apparue soudainement si désuète, si factice et si peu adaptée à la marche du monde contemporain, de nos modes de fonctionnement politique à propos en particulier de la gouvernance du pays et des cantons. Et rupture avec les arrangements d'officines, le « consensus » et le conservatisme étriqué.

Les textes que l'Institut national genevois a retenus pour illustrer ses Annales 2008 reflètent ces brutaux changements. Soit parce que ces contributions mettent en lumière ces ruptures. Soit parce qu'elles nous rappellent fort opportunément des valeurs dont nous avons négligemment oublié qu'elles demeurent cardinales. Le confort matériel ne saurait en effet se substituer, dans l'élaboration d'un projet de société, au rêve, au courage, à l'effort, à la liberté et à la solidarité.

Pierre Kunz
Président

L'intelligence du cœur : la littérature et les émotions

dans le cadre du Cycle de conférences sur les émotions

Patrizia LOMBARDO

Professeure à la faculté des Lettres de l'Université de Genève

Lundi 10 mars 2008

Lecture de textes choisis lors de la conférence à l'institut:

Athènes me montra mon superbe ennemi.
Je le vis, je rougis, je pâlis à sa vue ;
Un trouble s'éleva dans mon âme éperdue ;
Mes yeux ne voyaient plus, je ne pouvais parler ;
Je sentis tout mon corps et transir et brûler.
Je reconnus Vénus et ses feus redoutables,
D'un sang qu'elle poursuit tourments inévitables.
(Racine, *Phèdre*)

Der Sinn, in dem ich in dem Buche das Wort Geist gebrauche, besthet aus Verstand, Gefühl und ihrer gegenseitigen Durchdringung. (So war es in der Steinzeit und so wird es in der Zukunft sein). [...]
Und ich möchte zum Schluss noch einmal wiederholen, dass der Intellect nicht der Feind des Gefühl ist [...] sondern der Bruder, wenn auch gewöhnlich der entfremdete. Der Begriff sentimental im guten Sinn der Romantiker hat beide Bestandteile schon einmal in ihre Vereinigung umfasst.
(Musil, *Briefe*)

Remarque combien la tête influe sur le cœur. Mille personnes dans Paris, en passant là, pouvaient avoir les mêmes sentiments ; il n'y en a quatre peut-être qui les eussent analysés.
(Stendhal, *Correspondance*)

Par quelle incompréhensible destinée, l'homme seul est-il excepté de cette loi si nécessaire à l'ordre, à la conservation, à la paix, au bonheur des êtres ? Autant l'harmonie des qualités et des mouvements est visible dans le reste de la nature, autant leur désunion est frappante dans l'homme. Un choc perpétuel existe entre son entendement et son désir, entre sa raison et son cœur. Quand il atteint au plus haut degré de civilisation, il est au dernier échelon de la morale ; s'il est libre, il est grossier ; s'il polit ses mœurs, il se forge des chaînes. Brille-t-il par les sciences ? Son imagination s'éteint. Devient-il poète ? Il perd la pensée : son cœur profite aux dépens de sa tête, et sa tête aux dépens de son cœur. Il s'appauvrit en idées, à mesure qu'il s'enrichit en sentiments ; il se resserre en sentiments, à mesure qu'il s'étend en idées. La force le rend sec et dur ; la faiblesse lui amène les grâces ; toujours une vertu lui conduit un vice, et toujours, en se retirant, un vice lui dérobe une vertu.
(Chateaubriand, *Génie du christianisme*, P 1 L 3)

Mais comment exprimer cette foule de sensations fugitives, que j'éprouvois dans mes promenades ? Les sons que rendent les passions dans le vague d'un cœur solitaire, ressemblent au murmure que les vents et les eaux font entendre dans le silence d'un désert : on en jouit, mais on ne peut les peindre.

L'automne me surprit au milieu de ces incertitudes : j'entrai avec ravissement dans les sombres mois des tempêtes. Tantôt j'aurois voulu être un de ces anciens guerriers errant au milieu des vents, des nuages et des fantômes ; tantôt j'enviois jusqu' au sort du pâtre que je voyois réchauffer ses mains à l'humble feu de broussailles [...] J'écoutois ses chants mélancoliques, qui me rappeloient que dans tout pays, le chant naturel de l'homme est triste, lors même qu'il exprime le bonheur. Notre cœur est un instrument incomplet, une lyre où il manque des cordes...

(Chateaubriand, *Génie du christianisme*, P 2, L 4)

Enfin la comtesse parut. Armé de sa lorgnette, il l'examinait avec transport: Jeune, brillante, légère comme un oiseau, se disait-il, elle n'a pas vingt-cinq ans. Sa beauté est son moindre charme : où trouver ailleurs cette âme toujours sincère, qui jamais n'agit avec prudence, qui se livre tout entière à l'impression du moment, qui ne demande qu'à être entraînée par quelque objet nouveau? ...

Le comte se donnait d'excellentes raisons pour être fou, tant qu'il ne songeait qu'à conquérir le bonheur qu'il voyait sous ses yeux.

(Stendhal, *La Chartreuse de Parme*)

Je me crus destinée à ne jamais aimer de toute la puissance de mon âme ; quelquefois cette idée m'était pénible, plus souvent je m'applaudissais d'être libre, mais je craignais en moi cette faculté de souffrir ; cette nature passionnée qui menace mon bonheur et ma vie ; je me rassurais toujours, en songeant qu'il était difficile de captiver mon jugement, et je ne croyais pas que personne pût jamais répondre à l'idée que j'avais du caractère et de l'esprit d'un homme ; j'espérais toujours échapper au pouvoir absolu d'un attachement [...]

Oswald, la mélancolie, l'incertitude, qui vous découragent de tout, la sévérité de vos opinions, troublent mon repos, sans refroidir mon sentiment....

(Mme de Staël, *Corinne*, 1807)

Occupée de l'avenir et du rôle singulier qu'elle espérait, Mathilde en vint bientôt jusqu'à regretter les discussions sèches et métaphysiques qu'elle avait souvent avec Julien. Fatiguée de si hautes pensées, quelquefois aussi elle regrettait les moments de bonheur qu'elle avait trouvés auprès de lui; ces derniers souvenirs ne paraissaient point sans remords, elle en était accablée dans de certains moments.

Mais si l'on a une faiblesse, se disait-elle, il est digne d'une fille telle que moi de n'oublier ses devoirs que pour un homme de mérite; on ne dira point que ce sont ses jolies moustaches ni sa grâce à monter à cheval qui m'ont séduite, mais ses profondes discussions sur l'avenir qui attend la France, ses idées sur la ressemblance que les événements qui vont fondre sur nous peuvent avoir avec la révolution de 1688 en Angleterre. J'ai été séduite, répondait-elle à ses remords, je suis une faible femme, mais du moins je n'ai pas été égarée comme une poupée par les avantages extérieurs.

S'il y a une révolution, pourquoi Julien Sorel ne jouerait-il pas le rôle de Roland, et moi celui de Mme Roland? J'aime mieux ce rôle que celui de Mme de Staël: [...]

Les rêveries de Mathilde n'étaient pas toutes aussi graves, il faut l'avouer, que les pensées que nous venons de transcrire.

Elle regardait Julien, elle trouvait une grâce charmante à ses moindres actions.

(Stendhal, *Le Rouge et le Noir*)

Le soir, avant la prière, on faisait dans l'étude une lecture religieuse. C'était, pendant la semaine, quelque résumé d'Histoire sainte ou les Conférences de l'abbé Frayssinous, et, le dimanche, des passages du Génie du christianisme, par récréation. Comme elle écouta, les premières fois, la lamentation sonore des mélancolies romantiques se répétant à tous les échos de la terre et de l'éternité! Si son enfance se fût écoulée dans l'arrière-boutique d'un quartier marchand, elle se serait peut-être ouverte alors aux envahissements lyriques de la nature, qui, d'ordinaire, ne nous arrivent que par la traduction des écrivains. Mais elle connaissait trop la campagne; elle savait le bêlement des troupeaux, les laitages, les charrues. Habitée aux aspects calmes, elle se tournait, au contraire, vers les accidentés.

Elle n'aimait la mer qu'à cause de ses tempêtes, et la verdure seulement lorsqu'elle était claire-mée parmi les ruines. Il fallait qu'elle pût retirer des choses une sorte de profit personnel; et elle rejetait comme inutile tout ce qui ne contribuait pas à la consommation immédiate de son cœur, - étant de tempérament plus sentimentale qu'artiste, cherchant des émotions et non des paysages.
(Flaubert, *Madame Bovary*)

En composant *La Chartreuse*, pour prendre le ton, je lisais de temps en temps quelques pages du code civil.
Souvent je réfléchis un quart d'heure pour placer un adjectif avant ou après son substantif. Je cherche à raconter : 1. avec une idée, 2. avec clarté ce qui se passe dans un cœur.
(Stendhal, *Correspondance*)

Je fais tous les efforts possibles pour être sec. Je veux imposer silence à mon cœur qui croit avoir beaucoup à dire. Je tremble toujours de n'avoir écrit qu'un soupire quand je crois avoir noté une vérité.
(*Journal*)

Je précise que l'influence de Chesterton avait agi dans le sens de la « sobriété » : écrire sobrement! J'ai cet avertissement sous les yeux depuis des semaines, mais je l'oublie parfois...
(*Journal*, 1930)

Nous devons raconter comme le malade parle à son médecin. (Du coup, nous avons du succès). Pourquoi pas comme les médecins entre eux ou, au moins, comme le médecin qui éclaire son malade.
(Cahier 34)

Je me rappelle encore le principe qui me guidait en écrivant *Törless* : m'en tenir au maximum de concision, refuser toute image qui n'ajoutait rien à l'idée, écarter toute pensée, si fort que je pusse y tenir, qui ne s'intégrât pas naturellement dans le cours de l'action. Le principe de la ligne droite comme plus court chemin entre deux points.
(Musil, « *Testament* », 1932)

Entre les lignes Ou encore: chose dont il n'est jamais dit un mot, mais dont chaque phrase parle...
Style: pourrait être défini de même.
(Musil, *Journal*, 1932)

Le langage, suivant moi, est horriblement noble et emphatique; je l'ai cruellement barbouillé [...] Il faut effacer dans chaque chapitre au moins cinquante superlatifs. Ne jamais dire : « La passion brûlante d'Olivier pour Hélène. »
Le pauvre romancier doit tâcher de faire croire à la passion brûlante, mais ne jamais la nommer : cela est contre la pudeur.
(Stendhal, *Correspondance*)

Julien se tourna vivement, et frappé du regard si rempli de grâce de Mme de Rênal, il oublia une partie de sa timidité. Bientôt, étonné de sa beauté, il oublia tout, même ce qu'il venait faire. Mme de Rênal avait répété sa question.
- Je viens pour être précepteur, madame, lui dit-il enfin, tout honteux de ses larmes qu'il essuyait de son mieux.
Mme de Rênal resta interdite; ils étaient fort près l'un de l'autre à se regarder. Julien n'avait jamais vu un être aussi bien vêtu et surtout une femme avec un teint si éblouissant, lui parler d'un air doux. Mme de Rênal regardait les grosses larmes, qui s'étaient arrêtées sur les joues si pâles d'abord et maintenant si roses de ce jeune paysan. Bientôt elle se mit à rire, avec toute la gaieté

folle d'une jeune fille; elle se moquait d'elle-même et ne pouvait se figurer tout son bonheur. Quoi, c'était là ce précepteur qu'elle s'était figuré comme un prêtre sale et mal vêtu, qui viendrait gronder et fouetter ses enfants!

(Stendhal, *Le Rouge et le Noir*)



Le système romantique gâté par le mystique Schlegel, triomphe tel qu'il est expliqué dans les vingt-cinq volumes de l'Edinburgh Review et tel qu'il est pratiqué par Lord Byron. Le Corsaire (trois chants) est un poème tel pour l'expression des passions fortes et tendres que l'auteur est placé en ce genre immédiatement après Shakespeare. Le style est beau comme Racine.

Un enfant gâté est disposé à souffrir de tout ; un homme sage à souffrir le moins possible, et, en ne s'occupant pas de ses maux physiques, en prenant l'habitude de plaisanter de ses chagrins, il finit par en plaisanter avec lui-même seul dans sa chambre, pendant que l'enfant gâté sanglote.

(Stendhal, *Correspondance*)

Soupirer, sourire, rire – comportent d'innombrable variantes ; mais nous ne pouvons les traduire qu'adverbialement : de façon résignée, ambiguë, dédaigneuse, négligente, gaie, amusée, cordiale.
Musil (*Journal*)

Il y a des passions, l'amour, la vengeance, la haine, l'orgueil, la vanité, l'amour de la gloire.

Il y a des états des passions : la terreur, la crainte, la fureur, le rire, les pleurs, la joie, la tristesse, l'inquiétude.

Je les appelle états de passions, parce que plusieurs passions différentes peuvent nous rendre terrifiés, craignants, furieux, rians, pleurants, etc.

Il y a ensuite les moyens de passion, comme l'hypocrisie. Il y a ensuite les habitudes de l'âme; il y en a de sensibles, il y en a d'utiles. Nous nommons les utiles, vertus ; les nuisibles vices. Vertus: justice, clémence, probité, etc., etc. Vices: cruauté, etc. Vertus moins utiles ou qualités: modestie, bienfaisance, bienveillance, sagesse, etc. Vices moins nuisibles ou défauts : fatuité, esprit de contradiction, le menteur, l'impertinence, le mystérieux, la timidité, la distraction, etc.

Remarque que beaucoup de ces choses sont en même temps habitude de l'âme et défauts. Une passion peut rendre distrait, menteur ; cela est bien différent avec avoir l'habitude de la distraction, l'habitude de mentir, sujets de comédies traités par Regnard et Corneille. Pense à ces divisions de l'âme.

(Stendhal, *Correspondance*)

En un sens les beaux livres ajoutent aux événements une tranche d'âme coïncidente. Dans *Le Rouge et le Noir*, chaque action est suivie d'une partie de la phrase indiquant ce qui se passe inconsciemment dans l'âme, c'est le roman du motif.

(Marcel Proust, "Notes sur Stendhal", *Essais et articles*)

Elizabeth's astonishment was beyond expression. She stared, coloured, doubted, and was silent. This he considered sufficient encouragement, and the avowal of all that he felt and had long felt for her immediately followed. He spoke well, but there were feelings besides those of the heart to be detailed, and he was not more eloquent on the subject of tenderness than of pride. His sense of her inferiority, of its being a degradation, of the family obstacles which judgment had always opposed to inclination, were dwelt on with a warmth which seemed due to the consequence he was wounding, but was very unlikely to recommend his suit.

In spite of her deeply-rooted dislike, she could not be insensible to the compliment of such a man's affection, and, though her intentions did not vary for an instant, she was at first sorry for the pain he was to receive; till, roused to resentment by his subsequent language, she lost all compassion in anger.

(Jane Austen, *Pride and Prejudice*, 1813)

« La Blessure invisible » : la souffrance psychique des victimes humanitaires est-elle moins importante que les pertes matérielles ?

dans le cadre du Cycle sur l'humanitaire

Claire COLLIARD

Directrice du Centre de psychologie humanitaire (Genève)

Mercredi 23 avril 2008

L'augmentation exponentielle des opérations d'urgence humanitaires de ces dernières années, dans le contexte d'une multiplication des catastrophes naturelles et des conflits, a considérablement modifié le paysage de l'aide. Il apparaît de plus en plus clairement que les victimes doivent pouvoir recevoir une aide humanitaire aussi bien matérielle que psychologique. Et il devient aussi de plus en plus évident que ceux qui les aident – les travailleurs humanitaires - doivent pouvoir aussi fonctionner dans les meilleures conditions possibles afin d'apporter des prestations de qualité aux victimes qu'ils sont venus secourir. Ils doivent en effet pouvoir avoir le plein soutien de leur organisation afin d'éviter pour eux-mêmes des cicatrices morales pouvant aller jusqu'à compromettre leur qualité de vie durant de longues années.

Or, ce que l'on peut appeler la « blessure invisible » – et qui touche toute victime directe ou indirecte d'un conflit ou d'une catastrophe naturelle - a été rarement adressée jusqu'il y a peu, les réalités matérielles étant presque exclusivement prises en compte. Il faut dire que nous faisons face à une victimisation de masse et au gigantisme des opérations d'urgence et que les victimes sont pudiques dans leur douleur et leurs pertes. Il est donc relativement facile de passer sous silence cette dimension douloureuse du malheur humain.

Nous aborderons ici tous les aspects de la psychologie humanitaire : aussi bien les manières d'apporter l'aide psychosociale aux victimes directes, notamment quand il s'agit d'enfants, mais aussi le soutien psychologique aux humanitaires dans leur travail harassant, tel que le Centre de Psychologie Humanitaire l'a mis en place depuis dix ans à Genève.

1 – L'approche psychosociale humanitaire des blessures invisibles

La question se pose, dans ce type de contexte, de savoir comment apporter un soulagement moral immédiat à un état de choc collectif. Les outils utilisés jusqu'à ces dernières années ressortaient – et ressortent encore – du domaine de la santé mentale et de la psychiatrie, puisque l'Occident apporte ce qu'il sait faire : soigner cliniquement les traumatismes psychiques. Or, on ne peut pas mettre un psychiatre derrière chaque victime ! Il a fallu trouver une autre approche, qui mette l'accent sur les ressources psychologiques, religieuses et culturelles des communautés locales pour soigner leurs membres. Le but est de redonner confiance à une population traumatisée pour qu'elle retrouve son propre système de référence, même si l'on sait que pendant des années encore le traumatisme collectif poursuivra ses effets destructeurs. L'effort humanitaire consistera dès lors à stimuler ces ressources propres afin de rendre à la population son indépendance.

Comme l'indique le graphique ci-dessous une approche par la notion de résilience montre que le plus gros de la population victime bénéficie d'une résilience naturelle qui l'aide à s'en sortir par ses propres moyens.

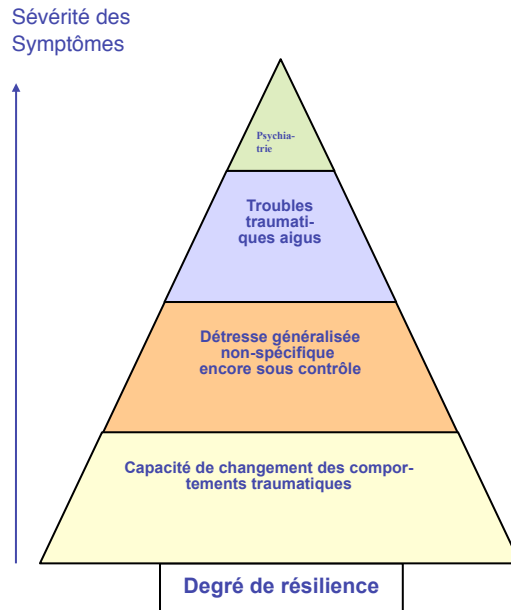


Fig. 1 Conséquences psychologiques des catastrophes sur les victimes

La nécessité de la recherche

Afin d'illustrer une manière de plus en plus courante de déployer sur le terrain une aide dite « psychosociale » aux victimes directes de catastrophes, nous parlerons d'une étude que le Centre de Psychologie Humanitaire a mené au Sri Lanka pour le compte de la Fondation Terre des hommes (Lausanne) sur deux ans (2005-2006), qui démontre l'impact positif des activités récréatives sur l'état traumatique des enfants et de leur famille, après le terrible tsunami qui a fait 230'000 morts et des millions de déplacés sur tout le pourtour de l'Océan Indien en décembre 2004.

En 2002 déjà, Terre des hommes avait noté qu'il y avait peu de projets psychosociaux mis en oeuvre dans un contexte d'urgence complexe, basés sur des recherches approfondies et scientifiques. Le Sri Lanka de l'après-tsunami offrait ce genre de contexte, avec une catastrophe naturelle d'une magnitude inconnue à notre époque, venant se surajouter à vingt années de guerre civile. Mais jusqu'alors, la plupart des recherches étaient axées sur les psycho-traumatismes des victimes de désastres, avec une approche essentiellement clinique.

L'étude quantitative du CPH montrera l'impact positif des activités récréatives sur des milliers d'enfants enregistrés dans les centres de Terre des hommes durant la période de 2005 à 2006. Elle fut conduite dans 18 d'entre eux, à l'est du Sri Lanka dans la région de Batticaloa et la zone côtière autour de Kalmunai, particulièrement touchée par le tsunami. Les concepts de bien-être et de résilience chez les enfants furent utilisés pour mesurer et analyser les résultats des deux enquêtes faites sur le terrain, l'une en août 2005 et l'autre un an après. Elles montrent les effets complexes des facteurs de risque et de protection sur l'amélioration de la condition des enfants et sur les adultes qui les entourent.

Les auteures de cette étude ont choisi d'examiner plusieurs de ces facteurs de risque et de protection, dans la mesure où ils étaient susceptibles d'influencer le développement du bien-être des enfants, tels qu'un comportement dysfonctionnel et le niveau de vulnérabilité psychique après le tsunami.

Elles ont également analysé l'impact du traumatisme des parents sur leurs enfants et montré comment ils ont développé suffisamment de résilience pour se distancer de l'influence négative potentielle de leurs proches. Les centres récréatifs se sont avérés des supports de développement positifs en ce sens. Les auteures ont aussi analysé comment le réseau social et les systèmes de croyance, les soucis et les espoirs des groupes étudiés, ont pu améliorer leurs stratégies pour faire face au quotidien (coping). Enfin, l'analyse du niveau d'estime de soi comme facteur de protection démontre son influence bénéfique sur le développement du bien-être et de la résilience des enfants.

Cette étude porte également l'attention sur la question des enfants battus, tant à l'école que dans leur foyer, montrant que c'est l'un de leurs soucis majeurs, en grande partie parce qu'ils sont dépendants de leur abuseur. Ces résultats viennent s'inscrire dans la grande question de la protection de l'enfant après les catastrophes naturelles. En ce sens, il est difficile pour les enfants de développer un certain niveau de résilience par rapport à la violence exercée directement sur eux par la famille ou l'école, quand cette expérience n'arrête complètement leur développement. C'est pourquoi le Programme de Protection de l'Enfant que Terre des hommes a développé parallèlement aux activités psychosociales, est d'une importance capitale, car la seule issue pour les enfants qui subissent ce drame, est de pouvoir compter sur des adultes responsables.

Ainsi, un certain nombre d'indicateurs ont été déterminés au cours de l'étude, qui peuvent être utilisés pour un outil de surveillance du niveau de bien-être des enfants. Il s'agit tout d'abord de créer ce type de programme dans la perspective du bien-être et de la résilience des enfants et la diminution du niveau traumatique et du dysfonctionnement comportemental pourrait être pris comme indicateurs de leur amélioration.

Il faut souligner que l'approche clinique du traumatisme risque d'imposer un biais pathologique et médical, au lieu de mettre l'accent sur l'approche psychosociale, qui touche plus directement aux ressources psychiques et sociales des victimes. Par ailleurs, cette étude montre que le jeu et les activités ludiques, intégrés au quotidien immédiatement après un désastre et sur le plus long terme, contribuent grandement à la reprise du développement des enfants traumatisés. D'autres indicateurs sont également pertinents: les réseaux sociaux et les compétences sociales des enfants; l'estime de soi, que l'on peut utiliser dans le choix des activités ludiques comme mesure de l'amélioration de la confiance des enfants en eux-mêmes.

Enfin, cette étude met en relief l'application des bonnes pratiques internationales en matière d'intervention psychosociale, telles que la responsabilisation des communautés où étaient implantés les centres, la reconstruction des capacités sociales et le respect de la culture locale. Tous ces principes vont évidemment dans le sens d'une amélioration du bien-être des enfants.

2 – Aider ceux qui aident

Il y a une quinzaine d'années, la Fédération des Croix Rouges et du Croissant rouge, ainsi que le CICR, ont tenté d'apporter une réponse aux difficultés psychologiques que pouvaient vivre leurs expatriés. Plusieurs modèles ont été mis en place, qui ont plus ou moins porté leurs fruits.

Toutefois, cet effort est encore, et malheureusement, peu répandu dans les organisations humanitaires. D'une part, celles-ci n'ont pas toujours les moyens, ni la motivation et les politiques de soutien qui devraient l'accompagner. Elles n'ont pas toutes non plus la capacité de protéger leur personnel humanitaire dans les milieux dans lesquels ils oeuvrent. D'autre part, depuis plus d'une décennie, ce personnel est devenu la cible des terrorismes et est de moins en moins protégé par son statut humanitaire et de plus en plus exposé à la montée de la violence partout où il travaille : prises d'otage, attaques-suicide, meurtres, vols à main armée sont devenus leur lot quotidien. Pensons au Darfour, au Tchad, à la Somalie, à l'Afghanistan... Ceci s'applique encore plus au personnel national, dont les membres vivent ces situations dramatiques avec leur famille, au sein de leur communauté, souvent depuis des années.

Les spécialistes de la Psychologie humanitaire doivent pouvoir apporter la formation et le soutien nécessaires au plus grand nombre d'acteurs humanitaires, et pas seulement à ceux qui travaillent dans les grosses organisations qui en ont les moyens.

La réalité quotidienne sur le terrain humanitaire

Tentons de comprendre la souffrance tellement particulière des humanitaires qui travaillent sur le terrain, plongés souvent dans l'enfer, avec des journées de travail de 12-15 heures, un logement sommaire, dans des conditions climatiques pas toujours faciles à supporter. Voici quelques témoignages :

Catherine



J'ai été attaquée au Congo il n'y a pas longtemps. Je suis plutôt d'un naturel méfiant. Mais un instant de fatigue, d'inattention, d'impardonnable légèreté et voilà, je me suis retrouvée par terre, le sac arraché. J'ai appris par la suite que c'était par une bande d'ex enfants-soldats reconvertis par la mafia locale en petit voyous. J'ai éprouvé un mélange de sentiments: l'angoisse rétrospective d'avoir risqué de perdre la vie, mais aussi de la compassion vis-à-vis des enfants qui ne connaissent rien d'autre que l'horreur.

Aussi, d'avoir vu la mort d'aussi près. Mais sans le souffle du meurtre, comme quelque chose de naturel, faisant partie de la vie.

Harry



J'ai eu à repêcher des cadavres dans une rivière au Cambodge. Cela a duré trois jours. Au début, j'ai vomi plusieurs fois. Après on s'habitue. Mais je ne sais pas pourquoi, ce qu'il y avait de plus dur, c'était les yeux blancs et gonflés qui ressortaient. D'ailleurs, c'est cette image que j'ai eue durant des années en flashback et la nuit, dix ans après, j'en rêve encore quand je déprime.

Mais la journée, j'arrive à dissocier l'image du feeling qui m'a habité durant des années. D'ailleurs, cela ne me repasse devant les yeux que quand je mange des œufs durs! C'est quand même pas évident...

Abdul

J'ai été recruté par une organisation humanitaire comme chauffeur. Je gagne certainement bien ma vie, mais je suis le seul à ramener un salaire pour seize personnes à la maison. Après le tremblement de terre au Pakistan, mon pays, nous nous sommes retrouvés dans un camp de déplacés. Sous la tente, il faisait froid, certes. Mais le plus dur était les nuits où mon neveu vivait ses crises de folie. Sa mère qui essayait de lui venir en aide sanglotait et personne ne pouvait vraiment dormir.

Le personnel européen est gentil, mais visiblement, ils ne comprennent pas l'étendue de notre détresse. Qu'arrivera-t-il aussi à la fin de leur programme, quand ils repartiront ? Où trouverai-je du travail ? (Retranscription d'un entretien)

Et comment on s'en sort : l'exemple de Françoise



Quand vous êtes sur le terrain et que vous touchez le fond, toutes vos forces vous abandonnent. Vous perdez confiance, d'abord en vous même, ensuite en votre entourage et particulièrement en ceux qui vous sont très chers. Vous n'avez plus goût à rien et vous en voulez au monde entier. Vous vous sentez surveillé par l'équipe et vous avez constamment peur qu'on découvre votre souffrance.

Vous choisissez donc de souffrir en silence. Vous avez surtout honte de vous dévoiler et de révéler vos jérémiades. Au départ, on se dit tout bonnement, cela n'arrive qu'aux autres. Eh bien, cela peut arriver à tout le monde, surtout à ceux qui se croient les moins vulnérables.

Mais pour vous en sortir, vous avez besoin d'aide. Moi, j'ai osé prendre la perche qui m'a été tendue par le CPH et je ne m'en porte que mieux, pour ne pas dire très bien. J'ai repris goût à la vie et j'ai dit non au désespoir. J'exprime à travers ces quelques phrases ma renaissance. Quelques supports, quelques outils, rien que de petits exercices physiques peuvent aider à revivre, mais surtout à renouer le dialogue.

Quel type de soutien leur apporter ?

Si l'on veut œuvrer dans le même esprit d'un soutien psychosocial et clinique, comme pour les victimes directes, et pas seulement lorsque le personnel humanitaire souffre d'un trouble traumatique, nous allons leur proposer surtout un programme de prévention, afin de leur permettre de recourir à leurs ressources personnelles pour s'en sortir.

La prévention prend la forme de programmes de formations dans le domaine de la gestion de stress en milieu hostile, de gestion de conflits, de « team building », de debriefing après un incident, etc.... Ce sont des outils fort appréciés par les organisations humanitaires et ceux qu'elles emploient. Elles sont également très appréciées sous la forme de formation à distance en ligne (e-learning). Il s'agit même d'aider les organisations à mettre en place ce type de programme à l'interne, afin que les ressources humaines apprennent à mieux les gérer. Il faut également proposer la possibilité d'avoir recours à des débriefings psychologiques après des incidents de sécurité, soit sur le terrain, soit au retour, ou encore par email ou par téléphone avec quelqu'un qui soit à la fois psychologue et humanitaire.

Conclusion

L'évolution des mentalités dans le monde humanitaire est lente à se mettre en place dans le domaine psychologique, que ce soit pour les victimes directes ou les expatriés qui leur viennent en aide. Mais en quinze ans, nous avons vu des changements qui nous donnent l'espoir que cette dimension de l'âme humaine soit peu à peu remise au centre des opérations humanitaires.

Le « Masterplan », une stratégie pour la place financière Suisse

Pierre MIRABAUD

Président de l'Association Suisse des Banquiers

Mercredi 7 mai 2008

• SwissBanking

Sommaire

Points forts et défis à relever

Présentation de la Vision 2015

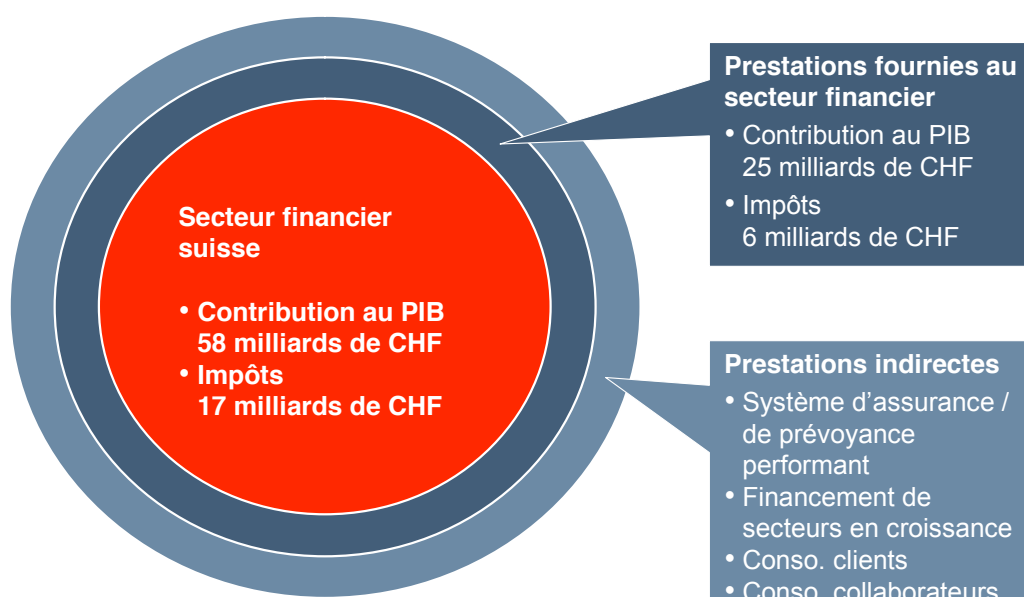
Illustrations dans les différents domaines d'activité

De meilleures conditions-cadre génèrent davantage d'emplois et de recettes fiscales

Le secteur financier revêt une importance majeure pour l'économie suisse

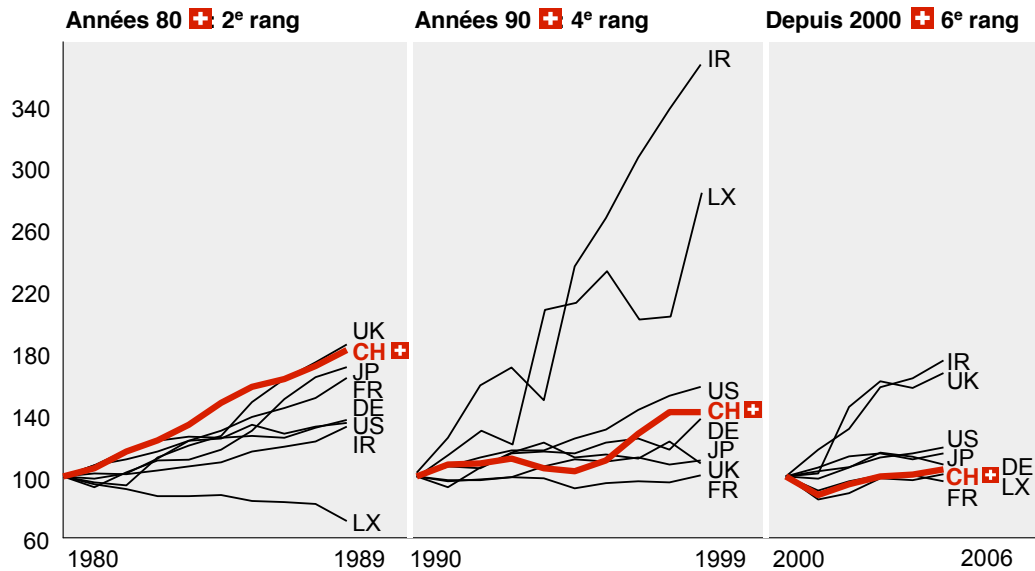
		Part dans l'économie suisse en %
Création de valeur directe, 2006		
PIB du secteur financier	58 milliards de CHF	12
Emploi, 2005		
Main d'œuvre employée dans le secteur financier	200'000	5
Impôts, 2005		
Impôts versés par le secteur financier	17 milliards de CHF	16

Compte tenu des prestations indirectes, le secteur financier contribue au PIB pour près de 85 milliards de CHF



La création de valeur augmente moins vite en Suisse que sur d'autres places financières

Croissance de la création de valeur réelle du secteur financier



Une concurrence stratégique ouverte entre places financières

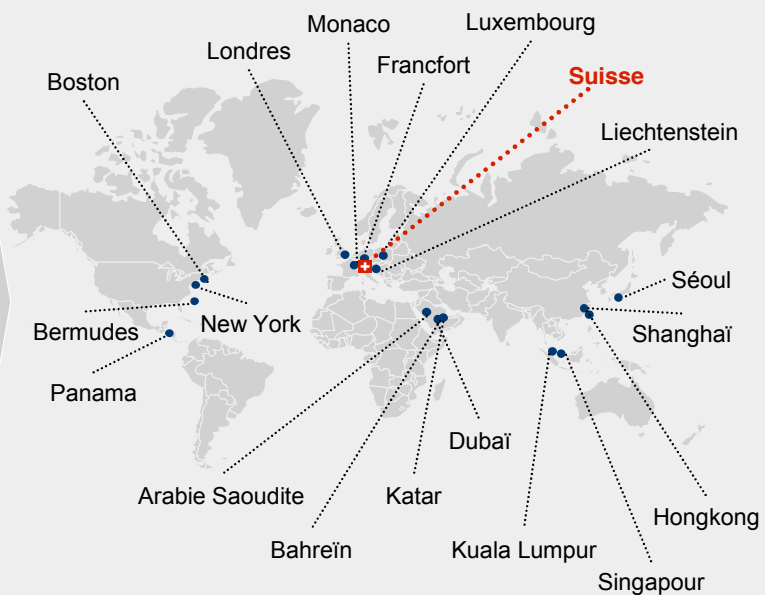
Moteurs

Contributions substantielles du secteur financier à la création de valeur

Mondialisation de la réglementation et de la législation fiscale

Concurrence internationale accrue entre places financières («Competitiveness of Nations»)

Exemples d'initiatives prises par des places financières internationales



D'autres places financières prennent des mesures concrètes pour améliorer leur compétitivité

Promotion des talents et des compétences grâce à des «Centres d'excellence» dans la recherche et la formation

Approches réglementaires propices à l'essor de la place financière

Stratégies ciblées en vue d'une élaboration proactive et rapide de **législations innovantes**

Dialogue, recherche de solutions grâce à la **collaboration entre le secteur financier et les autorités**

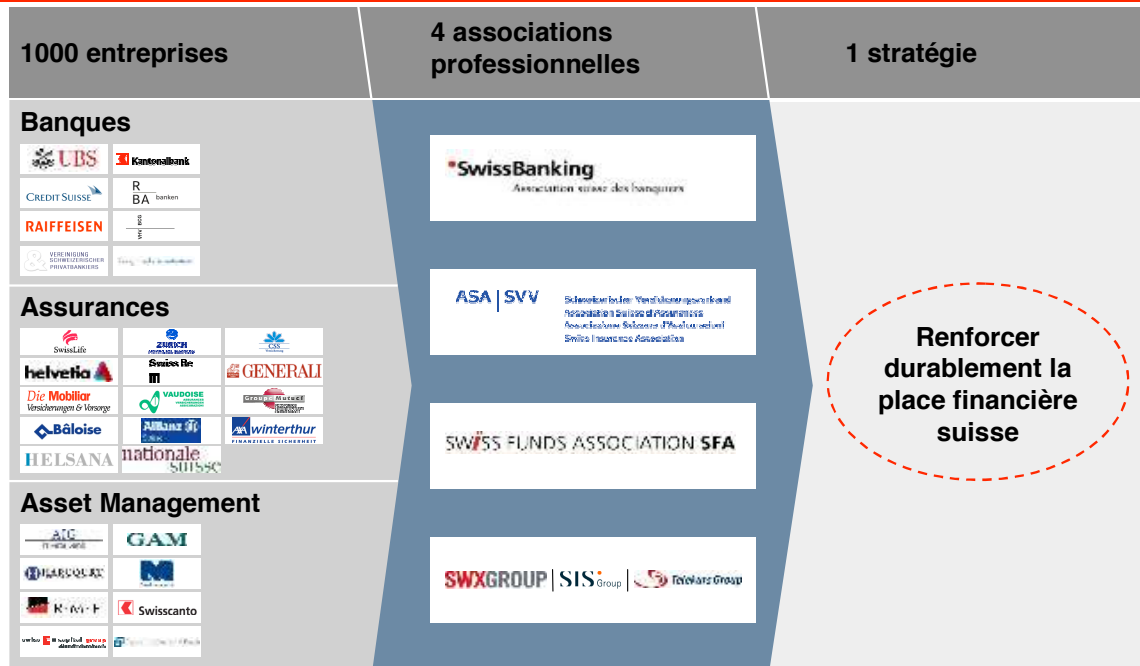
Mise en place d'**incitations fiscales pour les secteurs en croissance**

Programmes d'investissement pour la modernisation des **infrastructures de la place financière**

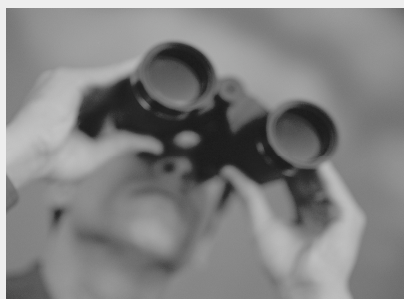
«Switzerland cannot afford to rest on its laurels ...»

The Economist (2006)

Une première: l'élaboration commune d'une stratégie par les acteurs majeurs de la place financière



Notre vision commune: renforcer à long terme la place financière suisse



Vision 2015

Positionner la Suisse dans le trio de tête des places financières internationales

Grâce à son orientation internationale, la place financière suisse dispose d'un potentiel de croissance durable

Un marché national compétitif est indispensable pour stimuler l'activité internationale, qui à son tour stimule le marché national à long terme

Sommaire

Points forts et défis à relever

Présentation de la Vision 2015

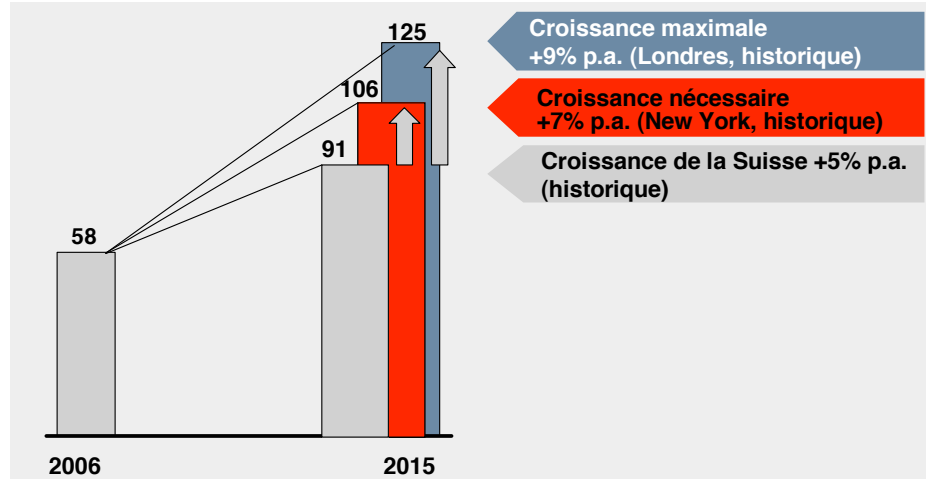
Illustrations dans les différents domaines d'activité

De meilleures conditions-cadres procurent davantage d'emplois et de recettes fiscales

Pour se placer dans le trio de tête, la place financière suisse doit rivaliser avec les plus grandes

En milliards de CHF

Il s'agit d'assurer une contribution durable au PIB à l'intérieur d'une fourchette de croissance



Un environnement en mutation offre de multiples opportunités

Tendances

Avec l'éclatement des chaînes de création de valeur traditionnelles **les limites sectorielles s'effacent**.

L'abondance des données disponibles et les nouvelles technologies raccourcissent les **cycles d'innovation**.

L'intensification des flux de marchandises et de capitaux accélère la **mondialisation**.

La croissance exponentielle de l'économie asiatique déplace les **centres de gravité intercontinentaux**.

Dans les pays industrialisés, le **vieillissement de la population** crée de nouveaux besoins.

On constate une tendance durable à la **hausse du niveau de vie mondial**.

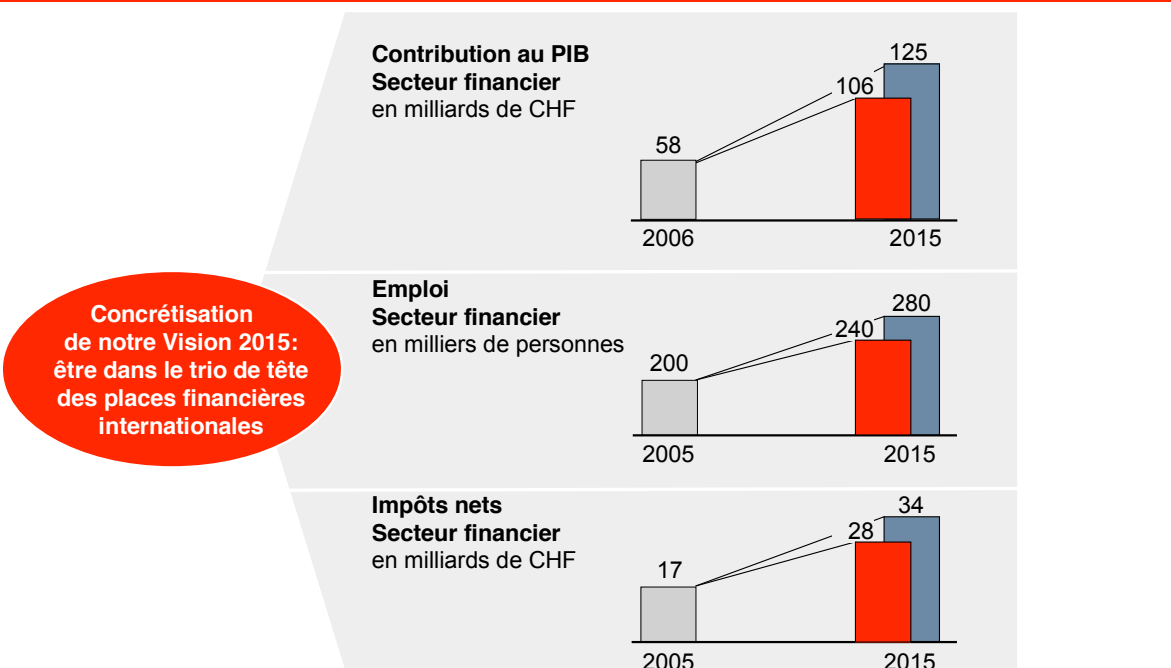
Nouvelles opportunités de croissance pour les places financières

Pour pouvoir exploiter les opportunités, il faut créer des conditions optimales

- En matière financière, une **recherche** et une **formation** de pointe, à rayonnement international
- Une **réglementation et une surveillance** efficaces, orientées vers le marché, d'excellente qualité et reconnues internationalement
- Une étroite **collaboration** entre le secteur financier, les autorités et le monde politique
- Une **fiscalité** attrayante pour les entreprises et les particuliers
- Des **infrastructures** de pointe en termes de qualité, de rentabilité et d'innovation



Se positionner dans le trio de tête améliore la contribution au PIB, l'emploi et les recettes fiscales



Sommaire

Points forts et défis à relever

Présentation de la Vision 2015

Illustrations dans les différents domaines d'activité

De meilleures conditions-cadres créent des emplois et génèrent des recettes fiscales

Secteurs d'activités et aspirations



Private Banking – La Suisse doit se positionner en première place pour la gestion de fortune internationale et dans le trio de tête pour le Global Wealth Management.

Commodity Trade Finance – La Suisse doit conforter son rôle de place financière de premier plan en matière de financements commerciaux.

Placements alternatifs – La Suisse doit compter parmi les trois meilleures places financières européennes pour la distribution et la production de hedge funds; le volume du marché du private equity doit doubler en Suisse dans les cinq années à venir.

Banque de détail – Mise à disposition de services compétitifs en termes de qualité et de prix en comparaison internationale.

Fonds de placement – Faire de la Suisse l'un des trois premiers centres de production de fonds de placement en Europe.

Fonds de pension – Accroître les parts de marché dans la partie subobligatoire.

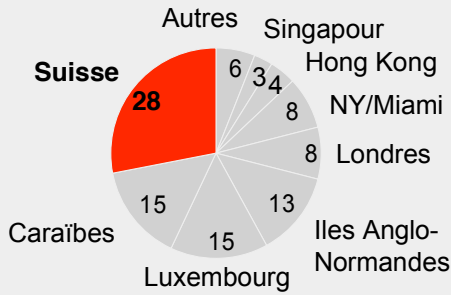
Marché suisse des capitaux – Renforcer le marché suisse des capitaux dans certains domaines ciblés du marché des émissions par exemple pour les entreprises et du négoce de ces titres.

Private Banking \ Situation initiale

Une position de leader mondial dans le private banking, élément cardinal pour la place financière

La Suisse, leader dans le domaine du private banking international

Actifs sous gestion en %, 2005



Atouts

- Facteurs structurels positifs
- Rendements supérieurs à la moyenne

Défis à relever

- Pression de la réglementation toujours plus contraignante
- Pression sur la protection de la sphère privée
- Concurrence fiscale ciblée
- Concurrence croissante pour certains éléments de la chaîne de création de valeur

La Suisse doit rester le leader mondial dans le domaine du private banking international

Private Banking \ Mesures

Le renforcement de notre position de leader passe par l'optimisation des conditions-cadres

Réglementation

- Mise en place de processus et de procédures clairs en matière d'entraide administrative et judiciaire
- Promotion du système de l'impôt à la source comme alternative équivalente à l'échange d'informations
- Application adéquate des normes internationales

Fiscalité

- Amélioration de la fiscalité pour les fondations et les trusts étrangers
- Suppression progressive du droit de timbre de négociation par abaissements annuels successifs du taux



Private Banking \ Effets

Suivre la croissance du marché per- mettrait de contribuer de façon importante à l'économie

2005

Contributions pour une part de marché de 28% en 2005

- PIB: 14 milliards de CHF
- Emploi: 29'000
- Impôts: 3 milliards de CHF

2015

Effets attendus d'ici 2015 à part de marché constante

Contribution supplémentaire au PIB en milliards de CHF	6.5
Créations d'emplois	4350
Impôts supplémentaires en milliards de CHF	0.9

Commodity Trade Finance \ Situation initiale

La Suisse est une place financière de premier plan en matière de financements commerciaux

La Suisse est une place financière de premier plan en matière de financements commerciaux

- Masse critique dans les **centres de compétence de Genève et Zoug**
- **Collaboration optimale** entre les entreprises commerciales et les banques

Atouts

- Intensification des flux commerciaux internationaux
- Effet de centre de compétence et réputation

Défis à relever

- Echange d'informations
- Tendance à la baisse de l'impôt sur les sociétés au plan mondial

La Suisse entend conforter sa position de leader dans le domaine des financements commerciaux

Optimisation des conditions de base en matière de Commodity Trade Finance

Commodity Trade Finance \ Mesures

Réglementation

- Respect des obligations de diligence et de surveillance (GAFI) mais pas d'excès réglementaires
- Mise en place de processus et de procédures clairs en matière d'entraide administrative et judiciaire
- Pas de renchérissement des coûts en matière de fonds propres vis à vis de la concurrence étrangère



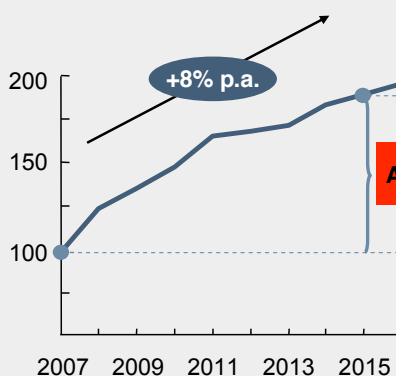
Fiscalité

- Imposition compétitive des holdings de financement commercial

Performances accrues escomptées des opérations de CTF en Suisse, grâce à l'optimisation des conditions de base

Commodity Trade Finance \ Effets

Croissance en volume des financements commerciaux en Suisse
Base 100 en 2007



Effets sur les statistiques économiques

	Contribution au PIB en milliards de CHF	Impôts en milliards de CHF	Nombre d'emplois
	9.1	1.7	14'000
Accroissement	4.4	0.8	4000
	4.7	0.9	10'000

En matière de placements alternatifs, la Suisse n'exploite pas tout son potentiel

Placements alternatifs \ Situation initiale

Part de marché internationale des hedge funds en Suisse, 2006 en %

Fonds individuels 0.5%

Fonds de fonds 5–10%

Atouts

- Lien direct avec les activités de private banking
- Qualité de vie et stabilité politique
- Coûts de personnel compétitifs
- Offre de services

Défis à relever

- Manque de collaborateurs spécialisés
- Procédures d'autorisation longues
- Formalisation des règles de transparence
- Environnement fiscal concurrentiel au plan international, pour les managers

- Positionnement de la Suisse dans le trio de tête pour les hedge funds en Europe
- Doublement du volume de private equity géré

Les placements alternatifs doivent bénéficier d'un environnement optimisé

Placements alternatifs \ Mesures

Réglementation

- Allègement des procédures d'autorisation et d'enregistrement pour les placements alternatifs
- Renforcement des ressources humaines de la FINMA et de sa compétence réglementaire

Fiscalité

- Environnement fiscal compétitif en matière de placements alternatifs

Talents

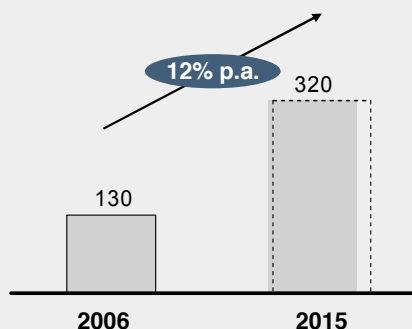
- Poursuite des initiatives en cours en matière de formation et de recherche
- Pour les meilleurs talents, élargissement de la politique d'immigration au-delà de l'UE



Davantage de placements alternatifs profiteront à la place financière et à l'économie suisses

Placements alternatifs \ Effets

Actifs sous gestion dans des hedge funds en Suisse (fonds individuels et fonds de fonds) en milliards de CHF



2015

Effets attendus d'un positionnement de la Suisse comme «pôle d'excellence en matière de hedge funds» d'ici 2015

- Contribution suppl. au PIB: 7.6 milliards de CHF
- Impôts nets suppl.: 450 millions de CHF
- Créations d'emplois: 2000

Effets positifs dans des domaines connexes et d'autres secteurs économiques

- Renforcement des activités de production dans le domaine de l'asset management classique
- Offre de produits élargie dans le domaine du private banking

Sommaire


Points forts et défis à relever

Présentation de la Vision 2015

Illustrations dans les différents domaines d'activité

De meilleures conditions-cadres créent des emplois et génèrent des recettes fiscales

Pour optimiser son fonctionnement, la place financière suisse doit prendre des mesures précises

Destination de choix pour la formation et la recherche	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuite et développement des initiatives des banques et des assurances en matière de recherche et de formation, avec un rayonnement international • Pour les meilleurs talents, élargissement de la politique d'immigration en faveur des non-ressortissants de l'UE 	
Réglementation et surveillance efficaces, orientées vers les marchés	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcement de l'autorégulation et de la réglementation fondée sur l'observation de principes, approche basée sur le risque en matière de surveillance • Surveillance reconnue internationalement, transparente et équitable, réglementation plus compétitive et intersectorielle 	
Collaboration entre secteur financier, autorités et monde politique	<ul style="list-style-type: none"> • Etroite collaboration entre le secteur financier, les autorités et les politiques pour renforcer durablement la place financière suisse dans les domaines de la réglementation, de la surveillance et de la fiscalité 	
Fiscalité attrayante à l'échelle internationale	<ul style="list-style-type: none"> • Fiscalité compétitive à l'échelle internationale, notamment dans les secteurs en croissance • Suppression progressive du droit de timbre de négociation par abaissements annuels successifs du taux 	
Infrastructures de pointe	<ul style="list-style-type: none"> • Soutien à la place financière grâce à des infrastructures de pointe en termes de qualité, de rentabilité et d'innovation 	

Renforcement durable des initiatives en matière de recherche, de formation et de formation continue: un enjeu essentiel

Tendances	Objectif	Mesures
<ul style="list-style-type: none"> • Exigences techniques accrues • Nécessité d'une réflexion interdisciplinaire • Talents de plus en plus nécessaires... et de plus en plus convoités 	<div style="background-color: #2c4e64; color: white; padding: 5px; margin-bottom: 10px;"> Recherche et enseignement de proue en Europe avec rayonnement international </div> <div style="background-color: #2c4e64; color: white; padding: 5px; margin-bottom: 10px;"> Programmes d'Executive Education de 1^{er} ordre, transfert optimisé recherche/enseignement/pratique </div> <div style="background-color: #2c4e64; color: white; padding: 5px;"> Promotion de la formation professionnelle et du perfectionnement interentreprises </div>	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place d'un réseau national d'universités disposant d'une expertise dans les assurances (p. ex. IVW-HSG), complété par des coopérations internationales ciblées • Coopération approfondie avec l'Association pour la formation professionnelle en assurance

Début d'une collaboration à long terme en vue d'une stratégie commune pour notre place financière

Principales étapes à venir

- Le Masterplan en tant que contribution à la discussion entre représentants du monde politique, des autorités et de l'économie sur le positionnement futur de la place financière suisse;
- Institutionnalisation d'un "Sommet pour la place financière" avec la participation de hauts représentants des autorités, de la politique et des associations;
- Examen critique annuel de la situation de la place financière suisse, effectué conjointement par les associations.

Mesures prévues au 1^{er} semestre 2008

- Planification du 1^{er} Financial Masterplan Summit (Sommet pour la place financière) afin d'introduire les mesures préconisées dans le processus politique (printemps 2008)
- Planification de la transposition (échancier) – en particulier les propositions au niveau de l'Administration fédérale via l'organe de "pilotage"
- Présentation du Masterplan auprès d'economiesuisse et des associations représentant les employés de banque
- Discussion concrète au sujet du Masterplan dans les milieux politiques
 - Séances CER/WAK
 - Fractions parlementaires
 - Conférence avec les gouvernements des cantons/ directeurs financiers
 - Secrétaires généraux des départements fédéraux compétents

En marge du Masterplan ...

La crise financière:

- En dehors des deux grandes banques pas d'investissements directs dans les produits structurés de crédit
- Dotation en fonds propres suffisante
- Normes suisses supérieures aux normes internationales sur les fonds propres

En marge du Masterplan ...

La controverse fiscale:

- La Suisse n'est pas un paradis fiscal
- La Suisse coopère en matière fiscale à travers tout un réseau d'accords et octroie l'entraide en cas de fraude
- Immixtion dans les affaires intérieures
- La Suisse n'est pas responsable de l'incivisme fiscal prévalant chez son voisin

« Du mauvais usage de la liberté d'expression »

Charles PONCET

Avocat

Mercredi 14 mai 2008

La Suisse est, paraît-il, un pays de liberté. Peut-être est-ce le cas dans les domaines les plus divers, mais en matière de liberté d'expression, la Suisse a un système incapable d'assurer le respect de l'opinion qui dérange. Cette incapacité vient probablement de la dimension du pays, de ses équilibres délicats, des mauvais souvenirs laissés par diverses périodes d'intolérance de notre Histoire, d'un conformisme général et, enfin, de l'existence d'une classe politique largement préoccupée par la gestion à court terme et qui, n'ayant aucun pouvoir réel, s'accroche à ses petites prérogatives et réagit très mal à la critique.

A cela s'ajoute le fait que, sur le plan institutionnel, la Suisse n'a pas de véritable Cour suprême, le Tribunal Fédéral ne contrôlant pas la constitutionnalité des lois fédérales, comme c'est le cas dans les pays comparables (Allemagne, Inde, Canada, Etats-Unis, Australie, etc.).

Cela dit, la Suisse n'est bien sûr pas un pays de tyrannie. On y pratique généralement la médiocrité dans tous les domaines mais si une démocratie veut fonctionner, il est évidemment nécessaire que toutes les opinions, même les plus folles ou les plus odieuses, puissent circuler librement. Or, les décisions en matière de liberté d'expression sont risquées pour ceux qui les prennent, car elles mécontentent forcément une partie de l'opinion politique ou publique et elles le font tout de suite. Une expropriation déploiera ses effets plusieurs années plus tard et même l'acquittement d'un criminel ne suscitera, au pire, qu'une indignation passagère. En revanche, des décisions audacieuses en matière de liberté d'expression créeront probablement des rancunes tenaces.

La situation de la Suisse est dès lors si paradoxale dans ce domaine délicat qu'il n'est pas surprenant que ce soit en réalité la Cour européenne des droits de l'homme qui, en Suisse, donne le ton en matière de liberté d'expression.

Pourtant, la Convention européenne des droits de l'homme, qui garantit la liberté d'expression à son article 10 – c'est-à-dire le droit de répandre les opinions que l'on veut et de s'informer aux sources généralement accessibles – n'est pas fondamentalement différent de ce que dit notre Constitution. On pourrait donc s'attendre à ce que l'intervention de la Cour soit superflue pour un pays comme la Suisse. Elle ne l'est pas et de loin.

Lors du procès dit de la « Thalidomide », des négociations avaient lieu entre les parties concernées et le juge anglais, devant qui l'affaire était pendante, émit en 1973 une injonction interdisant à plusieurs journaux, et notamment au Sunday Times, de publier un article susceptible d'influencer le comportement de la partie défenderesse, notamment dans l'idée de lui faire payer des sommes plus élevées. L'affaire monta jusqu'à la Chambre des Lords – la plus haute juridiction britannique – qui confirma l'interdiction, au nom du principe selon lequel le procès ne doit pas être fait dans les colonnes de la presse. Cette affaire fut l'occasion pour la Cour européenne des droits de l'homme de rendre une décision fondamentale, l'arrêt SUNDAY TIMES, du 26 avril 1979, où la Cour, par 11 voix contre 9, considéra que l'injonction faite au Sunday Times ne reposait pas sur des motifs suffisants et qu'elle n'était pas nécessaire dans une société démocratique.

C'est l'occasion de rappeler un passage souvent cité de l'arrêt Sunday Times (qui vient d'ailleurs d'une décision antérieure) :

« La liberté d'expression constitue l'un des fondements essentiels d'une société démocratique; elle vaut non seulement pour des informations ou idées accueillies avec faveur ou considérées comme inoffensives ou indifférentes, mais aussi pour celles qui heurtent, choquent ou inquiètent l'Etat ou une fraction quelconque de la population. »

Ces principes furent rappelés dans plusieurs arrêts et notamment dans des décisions qui concernent la Suisse. Notre pays a fait l'objet, depuis 1988, de dix ou onze décisions importantes en matière de liberté d'expression. La Cour a retenu six fois une violation de l'article 10, ce qui est statistiquement élevé.

Dans un premier arrêt AUTRONIC du 29 mai 1990, il s'agissait de l'autorisation demandée par AUTRONIC de capter en Suisse des programmes télévisés en provenance d'Union Soviétique, qui étaient transmis par satellite. Ce fut le cas d'abord pour une démonstration à la Foire de Bâle, puis à une autre occasion. Les demandes furent rejetées. Le Tribunal Fédéral considéra qu'AUTRONIC n'avait pas d'intérêt économique direct digne de protection et il déclara le recours irrecevable. Selon la Cour européenne, il n'était pas certain que la restriction ait été « prévue par la loi » - c'est-à-dire prévisible et repérable - mais le recours fut admis sur un autre point. En effet, si le but poursuivi était légitime – le respect du droit international des télécommunications – la mesure n'était pas nécessaire dans une société démocratique, car il s'agissait de capter une simple émission télévisée non codée émanant d'un satellite de télécommunications.

Dans une affaire Franz WEBER, du 22 mai 1990, le bouillant écologiste vaudois avait été diffamé par ses adversaires. Il déposa plainte, ce qui entraîna, étrangement peut-être, le séquestre des comptes de ses associations et comme l'enquête n'avancait pas, Franz WEBER tint une conférence de presse, dans laquelle il proféra des propos assez vifs et pour laquelle il se retrouva condamné à une amende de CHF 300,- pour violation du secret de l'instruction. Le Tribunal Fédéral rejeta son recours.

La Cour européenne des droits de l'homme constata à l'unanimité que si la sanction frappant Franz WEBER avait bien été prévue par la loi – le Code vaudois de procédures pénales – et si son but était légitime - protéger le fonctionnement de l'appareil judiciaire - il s'avérait que les mêmes informations avaient été données par Franz WEBER lors d'une conférence de presse à Berne quelques mois plus tôt. Aucune sanction n'avait été prononcée à ce moment-là. Il n'était donc pas concevable que Franz WEBER fût puni par les autorités suisses pour avoir révélé à Lausanne des faits qui étaient déjà dans le domaine public, puisqu'il les avait évoqués à Berne...

Continuant à faire avancer la jurisprudence de Strasbourg, Franz WEBER est à l'origine de l'arrêt HERTEL du 25 août 1998. HERTEL était l'auteur d'une étude sur les effets que la cuisson dans un four à micro-ondes pouvait avoir sur les aliments. L'étude proposait des conclusions nuancées, que Franz WEBER présenta à sa manière dans son journal...

L'Association suisse des fabricants d'appareils électrodomestiques s'employa alors à faire interdire les articles en question et elle y parvint en utilisant la loi suisse sur la concurrence déloyale. Cette interdiction fut confirmée en appel et devant le Tribunal Fédéral, mais elle ne trouva pas grâce à Strasbourg. Par six voix contre trois en effet, la Cour constata que si l'interdiction était bien prévue par la loi – la Loi suisse sur la concurrence déloyale – et si le but poursuivi était légitime – garantir une concurrence loyale – la mesure n'était pas nécessaire dans une société démocratique. Il n'y avait aucun besoin social impérieux de limiter les publications de M. HERTEL. En revanche, limiter son aptitude à exposer publiquement une thèse ayant sa place dans un débat public, dont l'existence ne pouvait être niée, constituait une mesure incompatible avec l'article 10 CEDH.

Plus récemment, le 28 juillet 2001, le *Tier Verein* chercha à faire diffuser à la télévision suisse une publicité de 55 secondes, composée de deux séquences montrant à quel point les porcs d'élevage sont maltraités et exhortant les gens à « manger moins de viande pour votre santé et dans l'intérêt des animaux et de l'environnement ». La Société anonyme pour la publicité à la télévision refusa de diffuser le spot publicitaire en question. Des procédures administratives s'en suivirent avec un recours rejeté par le Tribunal Fédéral. La Cour européenne constata à l'unanimité une violation de l'article 10 par les autorités suisses, car l'interdiction de la publicité à carac-

tère politique à la télévision seulement - et donc seulement pour certains médias – ne semblait pas procéder d'un besoin particulièrement impérieux.

Tout récemment, dans un arrêt DAMMANN du 25 avril 2006, il s'agissait d'un journaliste qui avait obtenu certaines informations sur une procédure pénale en s'adressant à une fonctionnaire. Il en résulta une enquête pénale pour violation du secret de fonction. La fonctionnaire fut acquittée mais le journaliste se vit condamné pour instigation. La Cour constata que les dispositions du Code pénal suisse sur le secret de fonction étaient prévisibles, mais que l'interprétation donnée dans le cas d'espèce – l'auteur de l'infraction est acquitté, mais l'instigateur est puni – posait plusieurs problèmes. Selon elle, la mesure n'était pas nécessaire dans une société démocratique car le requérant n'avait pas à savoir que les informations qu'il recevait étaient confidentielles. Il n'avait pas recouru à la ruse ou à la menace. Il avait fait son travail et le condamner était donc une violation de la Convention.

Dans la même veine, le premier arrêt STOLL du 25 avril 2006 concernait la publication d'un article tonitruant, contenant des extraits du rapport de l'ambassadeur JAGMETTI sur la stratégie que les autorités suisses devaient suivre, à son avis, dans l'affaire des fonds en déshérence. Il en résulta une procédure pour violation de l'article 293 du Code pénal, qui réprime la publication de débats officiels secrets. Les journalistes furent condamnés à une amende confirmée par le Tribunal Fédéral. Le 25 avril 2006, la Cour estimait par quatre voix contre trois qu'il y avait là une violation de l'article 10 de la Convention. Le gouvernement suisse demanda le renvoi de l'affaire devant la Grande Chambre, avec, d'ailleurs, l'appui des gouvernements français et slovaque, qui demandèrent à intervenir. Le 10 décembre 2007, par douze voix contre cinq, la Cour fut d'un autre avis et elle modifia la décision retenant que, même si la publication n'avait pas empêché le gouvernement suisse de trouver une solution diplomatique, il s'agissait néanmoins d'un texte utilisant des expressions très fortes, dont la publication était susceptible de porter atteinte à des intérêts légitimes du gouvernement, ce qui justifiait une interdiction.

Enfin, dans un arrêt MONNAT, du 21 septembre 2006, la Cour avait à connaître de l'émission de télévision intitulée « L'honneur perdu de la Suisse ». L'Autorité indépendante en matière de plaintes avait considéré que cette émission n'était pas équilibrée et que le téléspectateur n'était pas en mesure de se faire sa propre opinion. Cette décision fut attaquée en vain devant le Tribunal Fédéral, mais elle ne trouva pas grâce à Strasbourg. Exiger des conditions particulières d'un débat d'intérêt général, reposant sur une étude sérieuse du comportement de la Suisse pendant la 2e Guerre Mondiale, était incompatible avec l'article 10 de la Convention. L'émission de télévision fut rediffusée librement à la suite de la décision de la Cour de Strasbourg, alors qu'elle était auparavant frappée d'un « embargo juridique ».

En conclusion, il faut observer qu'en Suisse, aujourd'hui, les ennemis de la liberté sont partiellement l'Etat – mais notre Etat est relativement débonnaire – ainsi que la puissance économique, car il est relativement aisé de nuire judiciairement à une personne qui dérange si on a les moyens de financer de longs procès. Par ailleurs, nous sommes confrontés à un problème avec certaines communautés religieuses – une en particulier – dont une minorité peut être prompt à recourir à la violence pour empêcher la propagation de « blasphèmes ». Enfin, il y a le politiquement correct, cette maladie suisse du consensus mou, qui s'est emparée d'une presse mal protégée par nos tribunaux et qui fait penser à la phrase désabusée de Beaumarchais :

« Il s'est établi dans Madrid un système de liberté sur la vente des productions, qui s'étend même à celles de la presse; et que, pourvu que je ne parle en mes écrits ni de l'autorité, ni du culte, ni de la politique, ni de la morale, ni des gens en place, ni des corps, en crédit, ni de l'opération, ni des autres spectacles, ni de personne qui tiennent à quelque chose, je puis tout imprimer librement, sous l'inspection de deux ou trois censeurs... »

Une telle situation est très insatisfaisante et elle justifie le titre de la conférence. En Suisse, il faut absolument faire un mauvais usage de la liberté d'expression. C'est le seul moyen de tenter d'en élargir les limites étroites et étriquées que nous impose notre classe politique, un système judiciaire frileux et une mentalité de petit pays à tous égards.

Les défis de la place économique suisse : de la crise financière internationale à la libre circulation des personnes avec l'Union européenne

Doris LEUTHARD

Conseillère fédérale, Cheffe du Département Fédéral de l'Economie

Lundi 10 novembre 2008

*Dans son allocution tenue à Genève le 10 novembre 2008 devant les membres de l'Institut national genevois et la Fédération des Entreprises romandes, la conseillère fédérale Doris Leuthard a fait un tour d'horizon de la situation conjoncturelle et évoqué les perspectives économiques en 2009. Elle a ensuite insisté sur la nécessité de reconduire et d'étendre l'accord sur la libre circulation des personnes. **La cheffe du Département fédéral de l'économie s'est exprimée librement. Le texte ci-dessous reprend l'essentiel de ses propos.***

Monsieur le Président de l'Institut national genevois,
Monsieur le Directeur de la Fédération des Entreprises romandes,

Monsieur le Conseiller d'Etat, Mesdames et Messieurs,

Je suis très heureuse de me retrouver une fois de plus à Genève, cette fois-ci à l'initiative de l'Institut national genevois que je remercie de son invitation. Je remercie aussi la Fédération des Entreprises romandes pour sa coopération à l'organisation de cette soirée. De manière générale, on est toujours plus fort à deux, a fortiori lorsque des turbulences s'annoncent à l'horizon.

Je reviendrai à la fin de mon exposé sur la libre circulation des personnes. Mais j'aimerais faire passer d'emblée un message :

Mesdames et Messieurs, la poursuite et l'extension de la libre circulation des personnes, ce n'est pas... « optionnel », ce n'est pas... « nice to have » ; C'est une condition sine qua non pour poursuivre nos efforts de croissance. A elle seule, la libre circulation a contribué à un tiers de la croissance de ces dernières années.

Au vu de l'actualité, je vais cependant commencer par la situation économique. Je pense que vous aimeriez connaître la position de mon département et nos intentions pour l'année prochaine.

Situation conjoncturelle et perspectives 2009

Péjoration des perspectives de l'économie mondiale

Depuis la mi-octobre, nous assistons à un affaiblissement de l'économie. Personne n'aurait pensé alors que la situation se péjorerait en ces termes.

J'étais à Washington pour la réunion d'automne des Institutions de Bretton Wood début octobre. Les ministres présents ont pu constater deux choses. Premièrement, après la faillite de Lehmann Brothers, aucun gouvernement au monde ne pouvait se permettre de laisser tomber un institut

financier et l'Etat se devait d'intervenir. Deuxièmement, la crise ne sera pas une crise circonscrite à l'Occident, mais une crise globale ayant des répercussions sur les économies émergentes, l'Inde, la Russie, voire sur des pays plus proches comme la Hongrie.

Nous aussi, nous avons eu des semaines chargées au sein de la Commission de l'économie du Conseil fédéral avec mes collègues Widmer-Schlumpf et Couchepin. Nous aussi, nous nous sommes posé la question de savoir si, en aidant l'UBS nous sauvions une banque ou la place financière helvétique. Le Conseil fédéral est convaincu qu'avec les mesures prises à la mi-octobre, il stabilise et renforce la place financière suisse et favorise de la sorte le développement global de notre économie. Les Suisses sont aujourd'hui fâchés avec leurs deux grandes banques. Je pense que c'est partiellement injuste. C'est tout le système mis en place ces dernières années au niveau international qui porte la responsabilité de la débâcle actuelle.

Ces deux dernières semaines, nous disposons au niveau international des estimations suivantes :

Le Fonds monétaire international prévoit une croissance de 2,2% en 2009 pour l'économie mondiale, alors qu'un mois auparavant il parlait encore de 3%.

La Commission européenne a annoncé, pour l'année prochaine, une quasi stagnation de la croissance dans la zone euro de 0,1% et, pour l'ensemble de l'Union, de 0,2%. la croissance sera même négative pour les pays connaissant une crise immobilière comme la Grande Bretagne, l'Irlande et l'Espagne. Pour la France et l'Allemagne, on parle d'une croissance zéro.

Situation conjoncturelle en Suisse

Pour la Suisse,

Le Fonds monétaire international prévoyait en octobre une croissance de 0,7% pour 2009. Il n'a cependant pas reprécisé ses estimations en novembre. En septembre, le Secrétariat d'Etat à l'économie estimait encore la croissance à 1,3%. Il est clair qu'avec les développements d'octobre, le SECO part aussi du principe que nous serons en dessous de 1% l'année prochaine. Les nouvelles estimations seront publiées avant Noël.

Au plan intérieur, l'indice des directeurs d'achat dans l'industrie a reculé par deux fois en septembre et en octobre sous la barre fatidique des 50 points. Seule consolation : il se situe toujours au-dessus de son point le plus bas de décembre 2001. Par comparaison, ce même indice s'est effondré dans la zone euro et aux Etats-Unis. Ainsi, le climat des affaires reste meilleur chez nous, ce que confirme le baromètre conjoncturel du KOF. Je reçois d'ailleurs des signes encourageants de certaines entreprises. Alstom par exemple a un carnet de commandes rempli pour les 30 prochains mois.

Le SECO a publié ce matin l'indice du climat de consommation des ménages pour le troisième trimestre. Il est à nouveau en recul, toutefois moins qu'au cours des deux trimestres précédents. Les niveaux les plus bas par le passé n'ont pas été atteints jusqu'à présent. Les ménages ne semblent pas inquiets pour leur situation financière future, bien qu'ils notent une précarité de l'emploi. L'indice à la consommation de l'UBS du 28 octobre signale, lui, un développement positif. Une comparaison internationale s'impose là aussi, puisqu'aux Etats-Unis et en Europe, l'indice est au plus bas.

Enfin, nous constatons depuis trois mois une lente mais continuelle augmentation des chômeurs inscrits dans les offices régionaux de placement. Nous avons passé en octobre le seuil des 100'000 chômeurs avec un taux de 2,5%, ce qui reste, en comparaison internationale, remarquable. Pour 2009, nous évaluons le taux de chômage à 3% avec un nombre de chômeurs entre 120 et 130'000. Nous recensons actuellement 125'000 chômeurs, c'est toujours moins que la période 2003-2006.

Comme vous pouvez le constater, notre économie résiste bien en comparaison internationale. Je crois qu'il est très important de faire la distinction entre les indices à notre disposition et ce que nous disent nos tripes. Ces dernières sont parfois mauvaises conseillères.

Politique de réformes

Pour contrer ce ralentissement conjoncturel, le Conseil fédéral m'a demandé de voir dans quelle mesure nous pourrions anticiper la réalisation de programmes déjà décidés. Je présenterai mercredi ces mesures au Conseil fédéral.

Le gouvernement considère que la **politique de croissance 2008-2011** est un instrument approprié, si nous la poursuivons. Pour ma part, je tiens à accélérer le mouvement. A ne pas confondre avec de l'activisme. Nous avons besoin d'effets immédiats et pas dans trois ou quatre ans. Ceci explique que je ne suis pas favorable à de lourds programmes d'investissements tels que ceux imaginés dans les années 90. Il ne sert à rien de s'endetter, mais il faut avancer les investissements prévus et ceux restés en plan.

En ce qui concerne le **marché intérieur**, nous pourrions agir en réalisant les projets actuellement soumis au Parlement. Je pense en particulier à la loi sur les entraves techniques au commerce, à la simplification de la TVA et à l'adoption des programmes d'armement. Enfin, il reste un chantier, celui visant à simplifier et harmoniser les procédures et les règlements, notamment dans le domaine de la construction.

En ce qui concerne les **exportations**, nous devons mettre l'accent sur les mesures économiques extérieures et poursuivre les efforts déjà accomplis. Il s'agit là de lutter contre la discrimination des produits suisses à l'étranger et d'être offensif sur des marchés d'avenir importants.

Je pense en particulier qu'on pourrait ratifier au plus vite les accords bilatéraux de libre échange, comme celui avec le Canada ou le Japon. Ou alors avancer dans les négociations avec des partenaires importants comme la Chine ou l'Inde. Chaque mois qui nous voit mieux positionnés est un mois gagné sur la concurrence.

De manière générale, ce n'est pas le moment de sombrer dans une politique protectionniste. Ce serait un très mauvais réflexe qui nous pénaliserait.

Libre circulation des personnes

Enfin - et j'arrive lentement à la dernière partie de mon exposé – le peuple va décider le 8 février prochain, avec la libre circulation des personnes, s'il veut poursuivre cette politique d'ouverture.

Comme évoqué au début de cette allocution, la votation du 8 février prochain ne sera pas un objet ordinaire. Si le « non » venait à l'emporter, nous ouvririons alors une période de crise avec l'Union européenne et annulerions à cause de la « clause guillotine » les bénéfices des Bilatérales I. Les accords bilatéraux représentent le pilier le plus important de notre politique de croissance de ces dernières années. Et la libre circulation en est la clé de voûte. Nous avons connu une croissance du PIB de 3,3% l'année dernière. A elle seule, la libre circulation a apporté un tiers de cette croissance. Cela représente quatre à cinq milliards de francs suisses.

Je ne vais pas m'étendre sur les **premiers accords bilatéraux**, mais j'aimerais brièvement en citer trois pour vous montrer leur importance économique. L'accord sur les obstacles techniques au commerce a permis à nos entreprises d'économiser de 250 à 500 millions de francs par année. Avec l'accord agricole, nous avons doublé nos exportations (de 2,3 à 4,6 milliards de francs). L'accord sur les marchés publics nous ouvre un marché de mille cinq cents milliards d'Euro, même si nous n'en avons pas encore exploité le potentiel.

C'est vous dire l'enjeu. Et L'accord sur la libre circulation des personnes les couronne tous, du point de vue économique. Pourquoi ?

Depuis le début de ce nouveau millénaire, la Suisse a connu une **nouvelle immigration**. En Suisse, un travailleur sur quatre est de nationalité étrangère. Au personnel peu qualifié qui a émigré chez nous jusque dans les années 90 a succédé une immigration de cadres qualifiés. Ils sont

jeunes, ils sont motivés et flexibles. Selon une enquête d'Avenir suisse, 58% des nouveaux arrivants possèdent un diplôme du degré tertiaire. 40% des cadres d'entreprises installées en Suisse sont étrangers. Il faut s'en réjouir. Nous nous trouvons dans une situation tout à fait analogue à l'immigration des huguenots français après la Révocation de l'Edit de Nantes. Souvenez-vous : Genève a bâti sa fortune sur cette immigration-là !

Depuis le milieu des années 90, la Suisse a travaillé dur : elle a modernisé ses moyens de production, elle s'est orientée vers des activités à forte valeur ajoutée, ce qui a accru son besoin en personnel qualifié. C'est cette **combinaison des deux facteurs** qui nous a permis ces dernières années une croissance soutenue.

Pourquoi devrait-on scier la branche sur laquelle nous sommes assis ? La croissance et la compétitivité de nos entreprises dépendent de la possibilité d'engager suffisamment de main-d'œuvre qualifiée. La Suisse a créé 180'000 emplois au cours de ces deux dernières années pour un taux de chômage de quelque 2,3%. C'est un succès historique !

Je voudrais aussi rappeler que sans immigration, certains domaines d'activités se verraient stoppés. Pensez aux services de santé : à Genève, 45% des personnes actives dans la santé sont étrangères. 62% dans les EMS.

Libre circulation et conjoncture

Je sais que les perspectives conjoncturelles peuvent inquiéter certains d'entre vous. Ce serait cependant faux de croire que la libre circulation est responsable du cas particulier genevois. Avant la libre circulation, c'était la même chose et le chômage était pire. En ce qui concerne la pression sur les salaires, les inspecteurs genevois effectuent des contrôles réguliers. 1'595 entreprises ont été contrôlées selon les dernières statistiques à disposition et on a constaté 6% de fraude. Dès l'année prochaine, nous renforcerons les contrôles. Les lois existent et elles doivent être respectées.

Conclusion

Mesdames et Messieurs, je pourrais encore vous parler pendant des heures de ce sujet. Les thèmes que je n'ai pu aborder feront peut-être l'objet de vos questions. Je suis là pour vous répondre. Je voudrais vous dire simplement en conclusion : n'oubliez pas que notre bien-être passe par l'ouverture ! Genève a une forte tradition en ce domaine. La libre-circulation des personnes et les Bilatérales I sont les garantes d'un avenir économique stable et rayonnant. Je vous remercie de votre attention.

Demande d'adhésion

La soussignée

Le soussigné

Nom: _____

Prénom: _____

Nationalité: _____

Profession: _____

Date de naissance: _____

Adresse postale: _____

Adresse e-mail: _____

Tél.: _____

demande à être reçu(e) comme membre de l'Institut national genevois, dans la section:

- Beaux-arts, musique et lettres
- Economie
- Sciences morales et politiques
- Sciences

Chaque section perçoit une cotisation annuelle de Fr. 50.–.

Lieu et date

Signature

A retourner à l'Institut national genevois
Promenade du Pin 1 - 1204 Genève
ou par fax au 022 310 34 53
ou par e-mail info@inge.ch

Actes de l'Institut national genevois à disposition du public

- No 1 Répertoire
- No 2 Aloïs Duperrex : Etudes de l'eau dans les sols organiques et minéraux
- No 3 Lucien Fulpius : Les institutions politiques de Genève des origines à la fin de l'ancienne république
- No 4 Jean Hercourt : Hommage
- No 5 Jean Georges Lossier et Albert Py : Hommage
- No 6 Marcel Nicole : Le tourisme facteur économique
- No 7 Charles Duchemin : Le rôle de l'agriculture dans l'économie genevoise
- No 11 Le travail temporaire intérêt économique et nécessité sociale
- No 12 Les métiers de l'informatique
- No 13 Albert Cohen : Hommage
- No 15 Quinzaine ferroviaire
- No 18 Auditions sur l'énergie
- No 19 Quinzaine de l'aviation
- No 21 Quinzaine de l'espace
- No 24 Quinzaine de la télévision
- No 27 Les surgénérateurs - vrai ou faux problème ?
- No 46 Annales 2003
- No 47 Annales 2004
- No 48 Annales 2005
- No 49 Annales 2006 : La transformation de l'économie suisse : Xavier Comtesse – mathématicien, Avenir Suisse - Littérature et dissidence : l'érotisme à l'âge classique : Michel Jeanneret, professeur honoraire de la Faculté des Lettres de l'Université de Genève : L'école doit-elle être égalitaire pour être efficace ? Que disent les études internationales ? - Marcel Crahay, professeur à l'Université de Genève en psychologie du développement et apprentissage en situation scolaire : A la rencontre de la diversité étudiante. Profils d'étudiants à l'Université de Genève - Jean-François Stassen – Observatoire de la vie étudiante – Université de Genève
- No 50 Annales 2007 : Une histoire du conservatoire de musique de Genève : Comment ? pourquoi ? pour qui ? Remy Campos, Lauréat du Prix d'Histoire 2006 de l'ING, Conservatoire de musique de Genève/Hem, Conservatoire National Supérieur de musique et de danse de Paris - Evolution de l'Armée suisse – davantage de sécurité aussi a Genève ! Christophe Keckeis, Cmdt, chef de l'Armée - Santé et groupes d'entraide – Progression des droits des usagers, Maryvonne Gognalons-Nicolet, docteur es Lettres et sciences humaines - L'adolescence comme miroir du milieu de la vie, Nino Rizzo, psychologue – psychothérapeute - Frontières linguistiques, Christoph Blocher, Conseiller fédéral en charge du Département fédéral de justice et police
- No 51 Annales 2008 : L'intelligence du cœur : la littérature et les émotions : Patrizia LOMBARDO - Professeure à la faculté des Lettres de l'Université de Genève, « La Blessure invisible » : la souffrance psychique des victimes humanitaires est-elle moins importante que les pertes matérielles ? : Claire COLLIARD - Directrice du Centre de psychologie humanitaire (Genève), Le « Masterplan », une stratégie pour la place financière Suisse : Pierre MIRABAUD - Président de l'Association Suisse des Banquiers, « Du mauvais usage de la liberté d'expression » : Charles PONCET - Avocat, Les défis de la place économique suisse : de la crise financière internationale à la libre circulation des personnes avec l'Union européenne : Doris LEUTHARD - Conseillère fédérale, Cheffe du Département Fédéral de l'Economie

Les numéros manquants sont épuisés. Les Actes 46-47-48-49-50-51 sont disponibles sur le site www.inge.ch